

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 50 (1905)
Heft: 2

Artikel: Les écoles de recrues prolongées
Autor: Bitterlin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ÉCOLES DE RECRUES PROLONGÉES

Depuis quelque dix ans, c'est-à-dire depuis la mise en usage de nos armes actuelles, on a pu supposer que sur les champs de bataille futurs on n'aurait plus à escompter la valeur morale du soldat au même titre qu'autrefois, au temps de la lutte rapprochée et du corps à corps.

La guerre sud-africaine parut d'abord confirmer cette opinion. Elle nous montra souvent des troupes s'arrêtant ou même lâchant pied à distances éloignées de l'ennemi.

La guerre actuelle, spécialement l'attaque et la défense de Port-Arthur, pose de nouveau la question de savoir si vraiment on doit moins qu'autrefois familiariser l'homme avec l'idée du combat à l'arme blanche et du corps à corps. Combien de fois, dans l'année qui vient de s'écouler, chacun ne s'est-il pas demandé : « Serions-nous capables de nous battre comme ces gens-là ? »

Les armées qui nous entourent donnent une large place dans leurs récents programmes d'instruction à tout ce qui peut provoquer l'émulation individuelle, cette conscience raisonnée du devoir, qui fait qu'un homme, fût-il abandonné à lui-même dans la bataille, pousse droit devant lui, jusqu'au bout, même sachant que la mort l'attend.

On a commencé par les conférences données aux chefs, aux officiers. On y a pris comme thème le développement de ce que nous appelons chez nous « Les devoirs du soldat ». A chaque occasion les chefs supérieurs, qui se faisaient un devoir d'y assister, insistaient sur cette éducation morale du soldat complètement négligée autrefois. Puis ce fut le tour des cadres subalternes auxquels on chercha et on cherche encore, par tous les

moyens, à inculquer ces idées d'éducation morale. Enfin, on profita de tous les exemples de nature à sauter aux yeux, pour montrer au soldat ce que dorénavant on attendait de lui pour qu'il puisse être qualifié de bon soldat.

Chez nous, nos règlements, nos programmes, nos instructions n'ont pas laissé de côté cette question vitale. Depuis longtemps nos autorités, nos journaux, nos revues s'en occupent avec intensité. La *Revue militaire suisse* publiait encore, dans sa livraison de décembre, une étude accouplant cet élément moral à la tactique de l'infanterie. Cette étude cherche par quels moyens pratiques on pourrait enseigner les hommes à se comporter individuellement au combat, de façon à ce que le nombre des « disparus » cessât d'augmenter en raison constante du perfectionnement des armes. On ne laisse pas de côté complètement l'ordre serré, mais on préconise surtout une surveillance de tous les instants pour la troupe qui manœuvre en ordre dispersé. On pourrait là, il est vrai, juger facilement des progrès accomplis jour après jour; mais sera-ce suffisant? et que deviendront ces hommes si bien stylés, une fois livrés à eux-mêmes les chefs étant tombés, ou nantis simplement d'une mission spéciale (patrouilles, sentinelle, etc.), qui les contraigne à agir hors de toute surveillance par leurs seuls moyens et leur seule volonté?

Je crois qu'il faut reprendre la question de plus haut, et chercher à donner à notre troupe d'abord la conscience de sa propre valeur, en lui montrant quelle énorme responsabilité acquiert, en cas de guerre, chacun de ses éléments pris individuellement, grâce à ses qualités naturelles. L'arme perfectionnée ne vient qu'en second lieu. Nos hommes sont intelligents, instruits pour la plupart, capables de comprendre de prime abord des choses qu'on leur répète à satiété parce qu'elles sont faciles à dire, alors qu'il conviendrait de remémorer plutôt d'autres vérités, qui plus abstraites, ne semblent pas, à première vue, en corrélation directe avec le travail de la caserne, mais dont plus tard ils saisiront le sens, à l'heure où le besoin s'en fera sentir, dans les moments critiques d'une campagne.

Je dis remémorer. En effet, c'est l'école, la famille qui a dû leur apprendre qu'il n'est pas assez qu'un citoyen obéisse ponctuellement, comme une machine; qu'il doit mettre en œuvre sa conscience, son énergie, sa volonté pour accomplir tout entière

et sans tergiverser la tâche qu'on lui a confiée, quelque difficile qu'elle paraisse. C'est à cette armée-là ainsi éduquée et non dressée qu'appartiendra la victoire.

Jusqu'à présent, il faut le reconnaître, nos trop courtes périodes d'instruction ne nous laissent pas le temps de pénétrer assez profondément dans ce domaine. Mais il en sera peut-être autrement lorsque nos écoles de recrues prolongées nous laisseront le loisir, non pas de surcharger nos programmes en y ajoutant quoi que ce soit de nouveau, mais de reprendre posément, calmement, avec patience, les points importants sur lesquels nous étions obligés de glisser rapidement faute de temps.

En tête de ce programme viennent justement les chapitres généralement si peu développés : *a)* Pour les cadres : Du commandement ; des devoirs des chefs. *b)* Pour la troupe : Des devoirs du soldat en général et en particulier, etc., etc. Le tout illustré dans des causeries — et non des théories — par des exemples, d'une façon moins sèche, plus compréhensible, plus à la portée du bon sens que ce que nous faisons généralement. On peut ainsi « enlever » ses hommes, les intéresser, leur donner du goût pour une chose que jusqu'alors ils n'ont trouvée que froide et ennuyeuse et schématique ; et dès qu'on a du goût pour un travail, on s'y livre avec ardeur et plaisir, et on recueille bientôt les fruits de ce qui n'est plus un labeur mais une satisfaction personnelle.

Non seulement dans la troupe on pourra obtenir d'autres résultats, mais dans l'instruction donnée à nos cadres ! Nos programmes de l'école préparatoire d'officiers, par exemple, ne nous obligent-ils pas à compter les minutes, si nous voulons arriver à les parfaire ? Là aussi nous pourrions illustrer les éléments de la tactique d'exemples tels que ces futurs chefs de section sortiront de leurs écoles le bon sens développé et non plus rassaillés de science, d'ordres et de commandements qu'on doit leur inculquer à coups de maillet. C'est avec la troupe et non à la planche noire qu'ils apprendront à traduire l'enseignement reçu en commandement militaire ; la compréhension des problèmes aura précédé leur réalisation dans un travail pratique et actif.

Les idées qui suivent sont naturellement personnelles et basées sur le principe qu'il ne nous faut, en aucun cas, allonger par des nouveautés nos programmes déjà si chargés, mais sim-

plement les compléter ou les parfaire en insistant sur les branches essentielles.

C'est bien là ce que l'on entend lorsqu'on parle d'augmenter la durée des écoles. Un article de la *Gazette de Lausanne*, du 5 juillet 1904, le disait aussi : « La condition première, absolument nécessaire d'une meilleure instruction est la prolongation des écoles de recrues, mais sans aucune adjonction au programme actuel, qu'il faut au contraire s'efforcer de simplifier encore. »

Actuellement on divise l'école de recrues en trois périodes :

- I. L'instruction des recrues et celle de la section, environ 4 à 4 $\frac{1}{2}$ semaines.
- II. L'instruction de la compagnie, environ une semaine.
- III. L'instruction du bataillon, environ une semaine.

Première période.

Sans entrer dans les détails, le but de l'instruction de la première semaine est avant tout d'habituer la recrue à la propreté et à l'hygiène, de façon à ce que rentrée dans la vie civile ces habitudes lui restent et qu'elle les transmettent par l'exemple à ses proches. A la régularité, à une bonne camaraderie, de telle sorte que la politesse qui résulte de cette cohabitation forcée avec des hommes de toutes les positions sociales, procure l'habitude de régler ses actes en tenant compte de ceux des autres. Ce sont ces divers éléments qui forment les bases de la discipline, dont l'homme ne comprendra la définition et la nécessité que beaucoup plus tard.

A côté de cela, les éléments des connaissances du soldat, son développement corporel par la gymnastique, son apprentissage de la marche et du tir, etc., etc., ne viennent, à mon avis, qu'en seconde ligne.

Ici on pourrait intercaler quelques heures pour intéresser davantage la recrue au fonctionnement de tout le mécanisme militaire, comment se comportent les divers services de la caserne, l'utilisation de certains locaux pendant ses heures de liberté ; le tout pour qu'il se sente moins longtemps dépaycé, plus à l'aise, presque chez lui tôt après son arrivée à la caserne. Nos hommes sont aussi assez intelligents pour qu'on cherche à leur apprendre de suite que, du haut en bas de la hiérarchie, chacun tra-

vaille dans la ruche et que les heures pendant lesquelles l'officier est libre de son temps, sont comptées comme les siennes, et que bien souvent, pendant qu'il est tranquillement assis au réfectoire ou à la salle de lecture, son chef de section se prépare à la tâche du lendemain, rédige un rapport ou met ses notes à jour.

Dans la seconde semaine, on est obligé actuellement de laisser déjà de côté ces généralités, ces principes qui sont pourtant la base de toute l'« éducation militaire » pour se vouer complètement à la préparation du tir, puisque le tir à balles commence entre le dixième et le treizième jour de l'entrée des recrues!

Je dis que le commencement du tir varie du dixième au treizième jour de l'arrivée des recrues qui, pour la plupart, n'ont jamais tenu de fusil entre leurs mains. Quand, envoyés en stage dans les armées étrangères, nous racontons cette acrobatie, on nous répond ou bien qu'en Suisse chacun sait tirer avant d'entrer au service, ou l'on met en doute ce tour de force!

Quelques jours de plus pour cette préparation ne seront pas de trop. Les résultats plutôt dégressifs que progressifs qu'on constate dans les tirs individuels des cours de répétition proviennent beaucoup de ce que l'homme n'a pas eu matériellement le temps nécessaire d'apprendre à être maître de son arme.

C'est aussi dans cette semaine qu'on commence quelquefois l'école de section, le service de sûreté et l'estimation des distances.

Le but principal du travail de la troisième semaine est d'abord d'amener tous les tireurs à une bonne moyenne de tir. La période de l'instruction individuelle est déjà en partie terminée. On passe à l'instruction du groupe pour le combat en tirailleurs. Entre temps on travaille avec intensité l'école de section et le service en campagne.

C'est ici qu'il serait besoin de quelques séances de tir de plus pour permettre de faire de toutes les recrues des tireurs, je ne dirai pas habiles, mais simplement passables, en tous cas assez forts pour qu'ils sachent dorénavant se servir seuls de leur arme. Ce serait une excellente préparation à l'instruction individuelle du tirailleur si fort prônée ces dernières années.

La quatrième semaine voit déjà tout un jour pris par un exercice de marche prévu dans le plan d'instruction. C'est dans

cette semaine qu'il faut parfaire l'école de section, revoir complètement l'ordre dispersé, répéter l'instruction individuelle non seulement en vue de l'inspection de période, mais surtout en vue de l'instruction des cadres et des propositions pour l'école de sous-officiers. C'est là qu'on devrait avoir le temps nécessaire de faire sortir du rang les élèves caporaux, d'en former des classes spéciales, de les examiner à fond, de façon à pouvoir éliminer, en connaissance de cause et basé sur des faits, ceux d'entre eux qu'on sentirait douteux.

En résumé, de ces quinze jours de prolongation de l'école de recrues, on pourrait en employer au moins la moitié dans la première période d'instruction :

a) A familiariser l'homme avec ses nouveaux devoirs, de façon à lui rendre moins pénible le changement de vie et d'habitudes; à lui ménager la transition par le moyen de causeries, d'exemples; à l'habituer à sa vie nouvelle, au lieu de l'y faire entrer brusquement par des ordres, des commandements, souvent même des punitions dont il ne comprend pas encore la portée.

b) A veiller, je ne dis pas avec plus de soins, mais en y mettant plus de temps, à la préparation au tir avant de passer à l'inscription des résultats dans le carnet de tir, qui est pour la recrue le premier brevet de son activité personnelle.

c) A instruire le tirailleur individuellement, puis et surtout à obtenir que tous les tireurs deviennent au moins des tireurs moyens.

d) Enfin, à examiner à fond les cadres et spécialement les élèves caporaux à proposer pour l'école de sous-officiers.

Voilà pour la première période.

Deuxième et troisième périodes.

A la fin de la seconde période, la compagnie doit être instruite .

Les exercices de bataillon forment le couronnement de la troisième période. Le plan d'instruction dit même que « l'excursion de plusieurs jours doit être considérée comme la pierre de touche servant à éprouver l'aptitude des recrues et des cadres au service actif. »

Comme la seconde période comporte deux jours d'excursion, il y a deux manières de procéder, selon les divisions : ou bien l'on fait précéder l'excursion du bataillon de ces deux jours d'excursion par compagnie, ou bien on laisse à la seconde période ses deux jours d'excursion en se contentant d'une excursion de trois jours pour le bataillon réuni. Sans entrer dans les détails, il faut aussi prévoir dans cette période un jour de tir, ce qui limite beaucoup le temps dont on dispose pour s'assurer de l'instruction des cadres. Et c'est pourtant à ce moment-là, c'est-à-dire avant de voir les compagnies se fondre dans le bataillon, qu'on devrait pouvoir *laisser les officiers de troupe travailler seuls*. L'instructeur devrait à ce moment borner son service à les observer sans intervenir à chaque instant, pour qu'il sache comment travailleront ces chefs de section, ces commandants de compagnie, quand ils seront seuls, sans conseils, sans appui, comme ils le sont en réalité souvent dans les cours de répétition, et comme ils le seront encore plus souvent en campagne. Et c'est d'après cet examen pratique et approfondi qu'on procéderait à la qualification, et non en se basant sur de petites fautes commises — souvent même des fautes de mémoire — ou sur de légères incorrections dont la majeure partie n'ont d'autres causes que la crainte de ne pas savoir enfourcher le dada de tel instructeur, ou de ne pas donner assez d'importance au désir de parade de tel inspecteur. J'ai souvent remarqué, hélas ! que, grâce à ce paragraphe représentant l'excursion du bataillon comme la pierre de touche des cadres pour le service actif, des officiers qui ont montré un zèle tout juste suffisant pendant les première et deuxième périodes, mais qui ont fait preuve d'une ardeur intempestive lors de l'excursion, se voient mieux qualifiés que des camarades plus consciencieux qui, pendant toute la durée de l'école, ont fait preuve d'un même zèle tranquille et mesuré. Et pourtant il est plus difficile de faire constamment son devoir dans la vie journalière que de se dépenser tout à coup et bruyamment pour masquer souvent le peu d'entrain qu'on a mis à accomplir sa monotone besogne de chaque jour.

Si nous avons ici, de nouveau, quelques jours à disposition, je crois donc qu'en laissant plus d'initiative aux cadres, en leur permettant de travailler davantage seuls et dans le terrain, à la fin de la seconde période, on pourrait les juger plus équitable-

ment et se rendre mieux compte de ce qu'ils donneraient en réalité dans un service actif.

Ceci, sans préjudice de l'instruction du bataillon, puisque son commandant aurait encore, comme par le passé, l'occasion de reviser les exagérations, de redresser les erreurs que ce mode de procéder aurait pu permettre.

En tous cas, la deuxième et la troisième périodes demandent plus de travail dans le terrain, plus d'exercices appliqués, plus de situations qu'il faut s'habituer à dénouer brusquement pour exercer la rapidité de conception des cadres, lorsque la troupe a déjà acquis la mobilité nécessaire à une rapide exécution des ordres. Et pour cela, il faut du temps.

D'ailleurs, sans négliger complètement l'ordre serré dans la période de l'école de bataillon, on peut parfaitement amener ce dernier aux mouvements habituels réglementaires sans rester beaucoup sur la place d'exercices. Je me souviens de l'inspection d'un bataillon qui n'avait jamais fait une demi-heure d'ordre serré autrement que dans le terrain en résolvant des tâches de service en campagne. Qui peut le plus peut le moins.

On peut d'ailleurs aussi bien juger d'une troupe durant un simple exercice de marche, qu'à la voir défiler tambours et musique en tête. Je dis même qu'on ne devrait la juger que dans l'accomplissement d'un travail exempt de préparation spéciale.

On peut donc n'être pas d'accord sur la répartition du temps que va mettre à notre disposition le nouveau projet de réorganisation militaire, mais nous le sommes tous pour reconnaître combien cette prolongation des cours est indispensable pour amener nos recrues à un enseignement plus mûri, plus complet et plus réfléchi de nos programmes actuels.

Genève, janvier 1905.

Major BITTERLIN.

